Démarche d'inscriptions et de réservations à l'ALSH « Les Enfants Do' »

Situé à Pont d'Ain

Pour réaliser des inscriptions et des réservations pour le périscolaire ou les vacances scolaires, notre service doit créer votre espace famille en amont. Vous devez contacter la direction par mail : clpontdain@ain-cerdon.fr ou par téléphone : 04.37.63.23.16 afin de demander la fiche de renseignements. Cette fiche va nous permettre de créer votre espace famille.

1ère étape : Se connecter sur son profil : Voici le lien url de la structure pour accéder : https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=3215452

Indiquer votre email et votre mot de passe



Première page de votre espace famille



2ème étape : Déposer les documents demandés pour l'année en cours sur votre espace famille dans l'onglet « Mes documents à envoyer »



3ème étape : Pour la famille vous devez déposer 1 document obligatoire : « l'attestation Caf ou MSA ou votre dernier avis d'imposition pour l'année en cours ». Vous devez cliquer sur le nom de famille puis sélectionner un fichier depuis votre ordinateur et cliquer sur « envoyer ».

Le contrat et le mandat de prélèvement SEPA ne sont pas obligatoire, vous devez le transmettre uniquement si vous souhaitez être prélevé.



4ème étape : Pour l'enfant vous devez déposer 2 documents obligatoires « Attestation scolaire et extrascolaire + la fiche sanitaire et les photocopies des vaccins pour l'année en cours ». Vous devez cliquer sur le prénom de votre enfant puis sélectionner un fichier depuis votre ordinateur et cliquer sur « envoyer »

Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et le certificat de nage ne sont pas obligatoires, vous devez les transmettre uniquement pour les sorties baignade ou si votre enfant à une allergie alimentaire ou médicamenteuse.



Pour aller voir le règlement de fonctionnement, la fiche sanitaire, le contrat et mandat de prélèvement ou d'autres documents cliquer sur l'onglet « **Documents – informations »**





4ème étape : S'inscrire au dispositif de votre accueil périscolaire ou de vacances scolaires Dès que vos documents sont validés par notre service, vous pouvez effectuer vos inscriptions pour le périscolaire ou pour les vacances. Vous pourrez inscrire votre enfant sur l'activité de votre choix.

Cliquer sur « votre enfant » à gauche de l'écran puis sur « Inscrire A une nouvelle activité »



5ème étape : Sélectionner « **Périscolaire + Mercredi** » pour la période scolaire ou sélectionner « **Vacances scolaires** » pour les vacances.



Sélectionner l'activité que vous souhaitez pour inscrire votre enfant

(Ex : Si votre enfant est inscrit à l'école de Pont d'Ain Centre, vous devez sélectionner uniquement les activités AP Pont d'Ain Centre Matin et/ou Soir »)

ANNULER

(Ex : Si votre enfant est inscrit à l'école de Priay, vous devez sélectionner uniquement les activités AP Priay Matin et/ou Soir + TAP + Mercredi matin)

Si vous souhaitez inscrire votre enfant le mercredi à l'ALSH de Pont d'Ain vous devez sélectionner l'activité « Mercredi 2023-2024 (ALSH PONT D'AIN) »



Vous devez sélectionner le groupe

(Ex : votre enfant à 4 ans, vous devez sélectionner le groupe – de 6 ans) (Ex : Votre enfant à 7 ans, vous devez sélectionner le groupe 6 ans et +)

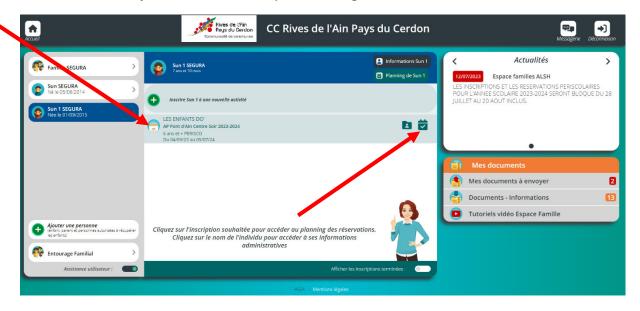




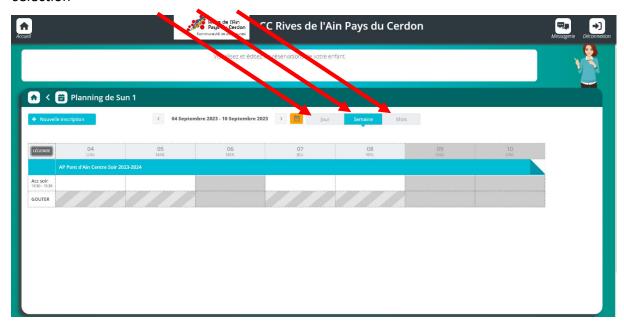
Notre service devra valider votre demande avant d'avoir accès aux réservations (calendrier).

6ème **étape :** Réservation des jours précis en fonction de vos besoins Vous pouvez voir l'activité à laquelle votre enfant est inscrit.

Pour réserver vos jours, vous devez cliquer sur l'onglet « 💆 »



Un calendrier s'affichera par jour ou par semaine ou par mois en fonction de votre critère de sélection

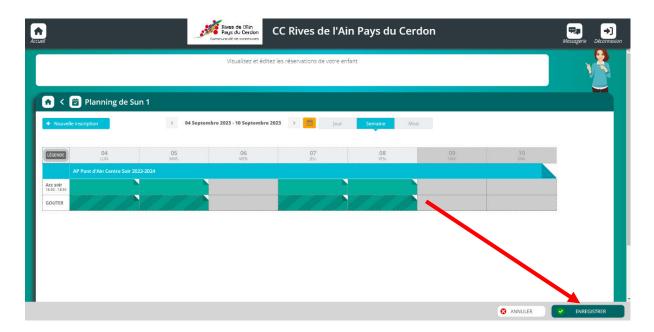


Le planning s'affichera avec des cases blanches pour chaque jour en fonction de l'activité choisie.

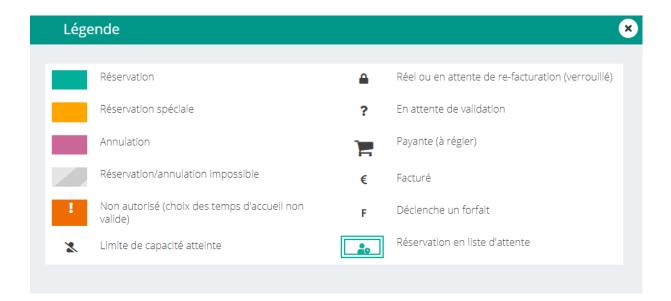
Pour pouvoir réserver vous devez cliquer sur les cases « blanches » en fonction de votre besoin. N'oubliez pas de cliquer sur **« enregistrer »** en bas à droite.

Lorsque vous aurez cliqué sur une case « blanche » puis « enregistrer », la case changera de couleur. Elle sera « verte », donc votre réservation est bien prise en compte.

Pour annuler votre réservation vous devez recliquer sur la case « verte » puis de nouveau sur « enregistrer » afin que la case redevienne blanche.



Vous venez de terminer votre inscription et vos réservations pour l'enfant. Vous devez réaliser cette démarche pour chaque enfant



Vous pouvez consulter les actualités de l'ALSH à droite de l'écran

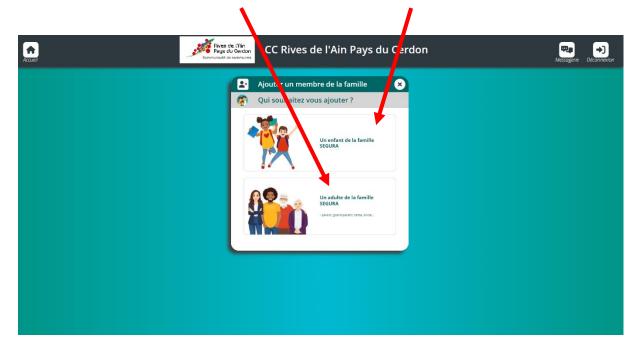


<u>Etapes supplémentaires</u>: Vous pouvez rajouter une personne autorisée à récupérer votre enfant ou créer un enfant supplémentaire

Vous devez cliquer « Ajouter une personne »



Sélectionner « Un adulte de la famille ... » ou « Un enfant de la famille »



Vous devez renseigner les champs d'informations jusqu'à la dernière étape. Attention certains champs sont obligatoires « indiquer en rouge ». Vous devez cliquer sur « Créer l'adulte ou l'enfant » pour finaliser.

